

Check-list pour la planification d'un déménagement

À faire pour un déménagement sans souci

Créer un plan avec l'emplacement des meubles, planifier les nouvelles acquisitions et l'élimination d'anciens objets.

Passer une annonce pour se débarrasser des meubles et des objets inutiles en bon état (vente ou don).

Discuter de la reprise des éléments d'ameublement existants dans l'ancien logement et le nouveau avec toutes les personnes concernées et la gérance et rédiger un accord écrit.

Convenir du jour de déménagement avec la nouvelle gérance et demander à son employeur de bénéficier au moins du jour de déménagement prescrit par la loi.

Demander des offres à des entreprises de déménagement et faire confirmer par écrit le mandat (garantie de restitution, prix forfaitaire et date précise) ou faire appel à des personnes en mesure d'apporter leur aide et réserver un véhicule de location adapté.

Demander des offres à des entreprises de nettoyage et faire confirmer par écrit le mandat avec une date précise ou faire appel à des personnes en mesure d'apporter leur aide.

Vérifier les → [assurances ménage](#) et l'étendue des couvertures, ou conclure les assurances idoines.

Signaler les dommages causés à l'ancien logement suffisamment tôt à la gérance et à → [l'assurance responsabilité civile privée](#).

Demander (à nouveau) le blocage de l'adresse si la vente d'adresses n'est pas souhaitée.

Vérifier ou résilier les abonnements et contrats en cours avec les fournisseurs d'accès Internet, de téléphonie mobile et de télévision.

Modifier l'ordre permanent pour le loyer.

Planifier les achats alimentaires dans l'optique du déménagement et consommer les produits ouverts ainsi que ceux congelés.

Contrôler les clés conformément au contrat de bail et demander à sa famille et à ses amis de restituer les clés empruntées.

Se procurer du matériel d'emballage et des cartons de déménagement en quantité suffisante



Conseil: répondez aux courriers reçus avant le déménagement en communiquant dès à présent votre nouvelle adresse.

Deux semaines avant le déménagement: garder la vue d'ensemble!

Effectuer dès maintenant les petites réparations qui sont à la charge du locataire.

Emballer les objets les moins utiles avant le déménagement, notamment les livres, les classeurs, les vêtements hors saison, les appareils électroménagers et étiqueter les cartons en indiquant le contenu et la destination (pièce).

Communiquer la date du déménagement aux voisins et au concierge afin de veiller à l'accès et à l'utilisation de l'ascenseur. Réserver une place de parc pour le véhicule de transport à l'ancien domicile et au nouveau (auprès de la police si celui-ci se trouve sur la voie publique).

Discuter avec le bailleur des détails tels que la date et l'heure de restitution du logement. En cas de modification, informer les entreprises de transport et de nettoyage.



Conseil: renseignez-vous pour savoir notamment si la cave attribuée est déjà accessible, afin de pouvoir éventuellement y ranger certains objets ou meubles avant la date d'entrée.

Une semaine avant le déménagement: les choses sérieuses commencent!

Planifier les repas avant le déménagement de manière à vider les armoires et le réfrigérateur.

Signaler très clairement les objets fragiles (également les liquides).

Conserver et transporter séparément les produits (toxiques) et les objets dangereux (armes, munitions).



Conseil: avec une → [assurance ménage d'Allianz](#), vos biens sont également protégés contre les dommages lors du déménagement, si celui-ci n'est pas effectué par une entreprise.

Un mois avant le déménagement: c'est bientôt le grand jour!

Désencombrer la cave et le grenier et donner, vendre ou éliminer des objets et des meubles.

Signaler le changement d'adresse:

banque / assurances / caisse-maladie

opérateur de téléphonie mobile

prestataire d'électricité

Contrôle des habitants (respecter le délai)

chef de section / commandant d'unité (conscrits uniquement)

employeur

école / jardin d'enfants

service des automobiles: permis de circulation / permis de conduire (respecter le délai)

Service cantonal des contributions

associations, centre de fitness

courrier postal: demande de réexpédition en ligne ou dans un bureau de poste

Préparer une caisse à outils pour le jour du déménagement.
Démontez les meubles (si ce n'est pas l'entreprise de transport qui s'en charge). Ensacher notamment les petites pièces métalliques et les vis de façon hermétique et les étiqueter.
Mettre en place un revêtement antidérapant sur les sols de l'ancien logement et du nouveau, si nécessaire.
Commencer à faire vos cartons et les étiqueter en indiquant le contenu et de la destination (pièce).



Conseil: arrosez les plantes avec parcimonie avant le déménagement.

Plus que deux jours avant le déménagement: garder la tête froide

Manger ce qui reste dans le congélateur ou l'offrir. En cas d'urgence, transporter les produits réfrigérés enveloppés d'une couche épaisse de journaux ou dans une glacière appropriée. Mettre immédiatement le congélateur en service dans le nouveau logement.

Emballer les plantes de manière appropriée. En hiver, ne pas arroser le jour du déménagement et protéger du gel.

Bloquer solidement les portes des armoires et les tiroirs vides avec du ruban adhésif ou avec du carton. Retirer les clés et les annoter.

En cas de déménagement par ses propres moyens, récupérer le véhicule de location la veille.

Réserver la veille une place de parc pour le véhicule de transport à l'ancien logement et au nouveau.

Préparer séparément les éléments qui serviront en priorité tels que les outils, la pharmacie, les articles de toilette (papier WC), la lampe de poche, les ampoules, les rallonges électriques, le ruban adhésif et les ciseaux, et les charger en dernier.

Préparer aussi séparément le matériel de nettoyage et les sacs poubelles.



Conseil: prévoir à manger et à boire pour vous et les personnes qui vous aideront le jour du déménagement.

Le jour J sans stress

Des chaussures antidérapantes et des vêtements adaptés réduisent le risque d'accident.

Contrôler si la place de parc pour le véhicule de déménagement est bien libre et dégager les voies d'accès.

Prévoir à manger pour les personnes qui apporteront leur aide.

Bien leur signaler les objets fragiles, sensibles ou dangereux.

Exiger une confirmation écrite en cas de défauts ou de dommages causés par l'entreprise de déménagement.

Charger le véhicule judicieusement: en dernier lieu ce qui sera nécessaire en priorité et sécuriser les objets sensibles.

Laisser dans l'ancien logement quelques douilles montées avec ampoules. En journée, installer un éclairage suffisant dans le nouveau logement.

Afficher le plan de disposition des meubles de manière bien visible et étiqueter les pièces du nouveau logement en conséquence.



Conseil: organisez-vous avec les personnes qui vous aident pour bien vous répartir dans les deux logements et définissez les rôles.

Informations importantes sur la restitution de l'ancien logement et la reprise du nouveau

Restitution: remplir minutieusement l'état des lieux de sortie avec le bailleur et le signer.

Reprise: remplir minutieusement l'état des lieux d'entrée avec le bailleur et le signer.



Conseil: ne signez que ce qui est effectif. Les modifications ultérieures ne sont souvent pas prises en compte.

Les premiers jours dans vos nouveaux murs: bienvenue chez vous!

Placer des plaques nominatives sur la boîte aux lettres et la porte.

Signaler les dommages causés aux biens lors du déménagement par écrit et en recommandé à l'entreprise de déménagement dans les trois jours.

Vérifier minutieusement la présence de défauts et le fonctionnement des installations du nouveau logement et, le cas échéant, envoyer rapidement en recommandé une liste des problèmes à la gérance.

Ne pas placer les meubles trop près du mur; un espace d'au moins deux doigts (pour la circulation de l'air) permet d'éviter les dommages dus à l'humidité. Les murs extérieurs présentent les plus gros risques.

S'annoncer auprès du Contrôle des habitants dans les délais.

Déclarer les éventuels dommages dans l'ancien logement à l'assurance responsabilité civile privée et envoyer l'état des lieux de sortie avec la facture finale.



Conseil: présentez-vous au voisinage, cela facilitera la future cohabitation.

Vous trouverez plus d'informations et de conseils utiles sur le thème du déménagement et des assurances dans → notre guide.